

## Comment être admis(e) au lycée de la Côte d'Albâtre ?

Si vous êtes scolarisé dans un des collèges de secteur (*Jehan Le Povremoyne, Louis Bouilhet, André Raimbourg ou Maurice Maeterlinck*), il vous suffit d'indiquer votre choix à l'aide du téléservice **"Affectation après la 3ème"** ou en remplissant un **dossier de demande d'affectation** remis par votre établissement.

Les demandes concernant chaque élève sont enregistrées dans l'application *AffeInet-lycée*.

L'affectation est réalisée par la Direction des services académiques de Seine-Maritime. Les élèves affectés se verront remettre un dossier d'inscription par leur collège après la dernière épreuve du DNB.

Si vous suivez votre scolarité dans un autre établissement ou par le biais du CNED, vous indiquez votre choix du lycée de la Côte d'Albâtre à l'aide du télé-service **"Affectation après la 3ème"** et renseignez une demande de dérogation.

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

Quels que soient votre situation et vos besoins, le *centre d'information et d'orientation* (CIO) le plus proche peut vous accompagner dans vos démarches.

## LES RÉSEAUX SOCIAUX DU LYCÉE

Notre page Facebook, sur laquelle nous partageons toutes les actualités et événements de l'établissement.



Lycée de Saint Valery en Caux

Notre compte Instagram, sur lequel nous partageons tous les événements organisés par la MDL (Maison des Lycéens).



maisondeslyceenslca

Notre association d'anciens élèves, un bon moyen pour tous de garder contact et de se créer un réseau.



lesanciensdestval@gmail.com

## CONTACTEZ-NOUS

Lycée de la Côte d'Albâtre  
24 bis rue du Noroît  
76460 Saint Valery en Caux



02.35.57.80.10  
ce.0762953x@ac-normandie.fr

## LYCÉE DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

SAINT VALERY EN CAUX



## Un accompagnement personnalisé pour toutes et tous.

Depuis 30 ans, le lycée de la Côte d'Albâtre prépare ses élèves avec exigence, bienveillance et efficacité.

Les 7 enseignements de spécialités en voie générale, les spécialités en série technologique (STMG, STI2D) et les différentes options permettent de rejoindre des parcours riches et diversifiés dans l'enseignement supérieur.

Etablissement à taille humaine, pleinement intégré à son territoire, le lycée de la Côte d'Albâtre est à vos côtés pour définir le parcours et la formation qui sera le plus adapté à vos souhaits et possibilités.

## Les horaires en classe de seconde :

26h30 de cours par semaine :

- o Français : **4h**
- o LVA/LVB : **5h30**
- o Histoire-Géographie : **3h**
- o SVT : **1h30**
- o SNT : **1h30**
- o EPS : **1h30**
- o Physique-Chimie : **3h**
- o Mathématiques : **4h**
- o SES : **1h30**

Auxquelles s'ajoutent :

- o Des heures consacrées à l'orientation
- o Des heures consacrées à l'accompagnement personnalisé (AP)
- o Des heures de vie de classe réparties sur l'année

## La classe de seconde générale et technologique :

Ses finalités :

1. Consolider les connaissances
2. Faire la transition entre le collège et le lycée
3. Préparer son parcours au sein d'un cycle terminal en définissant ses combinaisons d'enseignements de spécialités

Des enseignements communs et.....

..... des enseignements optionnels :

- Section européenne (DNL)
- LCA Latin
- Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)



## Comment se passent les cours ?

L'enseignement se fait sous différentes formes :

- Cours en classe entière
- Cours en classe ou en groupe pour les langues vivantes et les SNT
- Travaux pratiques en groupe pour développer vos compétences expérimentales en SVT et en Physique-Chimie



## L'offre d'enseignements de spécialité :

**Pour la voie générale :**

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences et Vie de la Terre
- Sciences Economiques et Sociales
- Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- Sciences de l'Ingénieur
- Langues, Littérature et Civilisation Etrangère (Anglais)

**Pour la voie technologique :**

STMG/

- Enseignement spécifique de terminale : Gestion et Finances ou Mercatique (marketing)

STI2D/

- Enseignement spécifique de terminale : Système d'Information et Numérique ou Innovation Technologique et Eco Conception

## Bien vivre au lycée : engagement et partenariats

- Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)  
Instance où les lycéens sont associés aux décisions de l'établissement. Les élus y représentent les élèves.
- La Maison Des Lycéens (MDL)  
Association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement. Les membres du bureau organisent tous les évènements culturels, festifs et caritatifs de l'établissement.



Octobre  
Rose

Semaine  
de Noël



Sorties  
Culturelles

Voyage de  
fin d'année

